



ÉTUDIANTS BOURSIERS GÉNOVÉFAINS

150€ /AN

Pour donner un petit coup de pouce aux étudiants boursiers, inscrits en cursus supérieur à la rentrée, le CCAS accorde une aide financière pour leur permettre de faire face aux frais liés à leur scolarité. Pour pouvoir en bénéficier, il faut être âgé(e) de moins de 25 ans au 31 décembre de l'année en cours, être titulaire du bac, inscrit(e) dans un établissement d'enseignement supérieur et être domicilié(e) à Sainte-Geneviève-des-Bois depuis au moins six mois. Cette aide d'un montant forfaitaire de 150€, une fois accordée, est versée en une seule fois. Pour effectuer la demande, il suffit de remplir le formulaire.

— #sgdb91 —



@villesgdb91

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

10 rue des Siroliers • 01 69 46 81 60 • ccas@sgdb91.com





DEMANDE POUR ÉTUDIANT GÉNOVÉFAIN BOURSIER

BÉNÉFICIAIRE

M. Mme Nom : Prénom :

Téléphone : Portable : Email :

Adresse :

Situation familiale : Locataire Propriétaire Hébergé Sur la commune depuis le :

Fait le : Signature du demandeur :

LISTE DES JUSTIFICATIFS À FOURNIR

Justificatifs à fournir obligatoirement (photocopies uniquement, les documents originaux ne sont pas acceptés)

Justificatifs d'identité du demandeur :
Carte nationale d'identité, titre de séjour, passeport, acte de naissance.

Justificatif de domicile sur la commune du mois en cours et de + de 6 mois :
Echéance de loyer, facture d'énergie, quittance d'assurance habitation.
Pour les étudiants hébergés : attestation d'hébergement, pièce d'identité et un justificatif de domicile du mois en cours et de plus de 6 mois de l'hébergeant.

Justificatif de la qualité d'étudiant boursier :
Notification de bourse (définitive ou conditionnelle) et certificat de scolarité de l'année universitaire en cours.

Justificatif bancaire :
Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

Ce formulaire dûment rempli et complété est à renvoyer par mail à ccas@sgdb91.com

ou à déposer au Centre Communal d'Action Sociale.

**10 rue des Siroliers
91700 Sainte-Genève-Des-Bois**

CADRE RÉSERVÉ AU CCAS

DÉCISION DE L'AIDE ÉTUDIANT

Accord Montant alloué :

Refus

Le :

Signature de l'ordonnateur :